

**MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, de la susdite municipalité, qu'il y aura session ordinaire du conseil municipal le 9 avril 2018 à 19 heures au 351, rue Turgeon à Hébertville.

**Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:**

**Nature et effets :**

Dérogation mineure portant sur l'article 9.3.2.3 du règlement de zonage no 364-2004 qui indique qu'une distance de 10m doit être respectée entre un bâtiment principal et un bâtiment accessoire. La dérogation mineure vise à permettre l'agrandissement du bâtiment principal à 7.8m de la structure d'entreposage existante.

**Identification du site concerné :**

Propriété de Ferme C.R. Savard Inc. située au 918, rang Caron à Hébertville.  
Désignation cadastrale : Lot no 4 685 575 cadastre du Québec.

**Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.**

**DONNÉ À HÉBERTVILLE** ce vingtième jour du mois de mars deux mille DIX-HUIT.

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité d'Hébertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 20<sup>e</sup> mars 2018 entre 8 h et 16 h.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 20<sup>ème</sup> jour de mars 2018.



Kathy Fortin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim



Kathy Fortin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ LAC-SAINT-JEAN  
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**Aux personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par le projet de règlement numéro 502-2018 modifiant le règlement sur les usages conditionnels no 374-2004 et ses amendements en vigueur**

**Avis public est par la présente donné par le soussigné, que :**

1. Lors de la séance spéciale du conseil du 5 mars 2018, le conseil de la municipalité d'Hébertville adopté le premier projet de règlement no 502-2018 modifiant le règlement sur les usages conditionnels no 374-2014 et ses amendements en vigueur.
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 27 mars 2018 à compter de 18 heures à l'Hôtel de Ville, située au 351, rue Turgeon. Au cours de cette assemblée, le représentant du maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Que ce projet de règlement vise l'ensemble du territoire municipal ainsi que la zone 126C laquelle est illustrée sur le plan de zonage disponible pour des fins de consultation au bureau de la Municipalité située au 351, rue Turgeon à Hébertville.
4. Le projet de règlement numéro 502-2018 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 351, rue Turgeon à Hébertville aux heures habituelles d'ouverture.

DONNÉ À HÉBERTVILLE ce vingtième jour de mars 2018.



Kathy Fortin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière par intérim